



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 29 décembre 2021

LES « EMPLOIS FRANCS » prolongation d'un an du dispositif des emplois francs à compter du 30 décembre 2021, jusqu'au 31 décembre 2022

Recruter une personne en « emploi franc » pour qui ?

Entreprises et associations, demandeurs d'emploi, résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville inscrits en tant que demandeurs d'emploi, jeunes suivis par les missions locales ou adhérents au contrat de sécurisation professionnelle, personnes issues d'un parcours d'insertion.

Rappel sur le dispositif :

Les emplois francs sont un dispositif d'aide à l'embauche qui vise à répondre aux inégalités que subissent certains de nos concitoyens : à diplôme, âge et parcours équivalents, il est en effet plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Attachée au lieu de résidence de la personne recrutée et non à la localisation de l'entreprise, la mesure vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

Les emplois francs consistent en une aide financière versée à tout employeur privé (entreprise, association) qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins six mois.

Pour une embauche en CDI, l'aide versée s'élève à 5 000 € par an pendant trois ans.

Pour un recrutement en CDD d'au moins 6 mois, l'aide est de 2 500€ par an pendant deux ans.

La demande d'aide doit être adressée à Pôle emploi dans les trois mois suivant la date de signature du contrat de travail et l'aide est versée à un rythme semestriel.

D'abord déployés sous forme expérimentale, les emplois francs ont été généralisés à l'ensemble des QPV du territoire national au 1er janvier 2020.

Le décret pris le 27 décembre 2021 et qui s'applique à partir du 30 décembre, prolonge le bénéfice de cette aide en 2022.

Contact presse

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication

interministérielle

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers